



Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne recherche

## Un.e chargé.e de mission « Paysage Chaîne des Puys - faille de Limagne (patrimoine mondial & Grand Site de France) »

**Contrat de projet – 2 ans**  
**CONTRACTUEL DE CATÉGORIE B**

*Dans le cadre de la cogestion de la Chaîne des Puys-faille de Limagne, au sein de l'Équipe mutualisée de gestion et de préservation, le SMPNRVA recherche un.e chargé.e de mission Paysage, pour animer et mettre en œuvre des démarches liées aux paysages et à leurs qualités.*

### TERRITOIRE ET CONTEXTE DE L'OFFRE

#### Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est le plus grand de France, situé dans les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, au cœur de l'Auvergne. Il s'étend sur 400 000 hectares et abrite près de 90 000 habitants répartis sur 147 communes. Ce territoire de moyenne montagne est reconnu pour ses paysages exceptionnels, comprenant des volcans variés, cinq grands types de paysages, ainsi qu'une biodiversité remarquable, avec plus de 200 sites naturels d'importance.

Le Parc est classé de 2013 à 2028 et son projet repose sur une charte adoptée par les communes, les départements, la région et l'État. Cette charte vise à préserver les paysages et milieux naturels tout en promouvant un développement économique et culturel durable. Elle met l'accent sur la préservation des patrimoines naturels, la valorisation des activités locales et le renforcement du lien social.

La gestion du Parc est assurée par un syndicat mixte regroupant les 147 communes, leurs groupements, ainsi que les conseils régionaux et départementaux. Ce syndicat, composé d'élus et d'une équipe d'une cinquantaine de personnes, accompagne les collectivités dans leurs projets et sensibilise les habitants aux valeurs du développement durable. Ses missions couvrent des domaines variés tels que l'éducation, la culture, la biodiversité, le tourisme et l'aménagement du territoire.

Géré par des élus et doté d'une équipe pluridisciplinaire, le Syndicat mixte du Parc a des rôles multiples :

- > aider les collectivités locales à mettre en œuvre ses mesures et principes (prestations de gestion de naturels à enjeux, accompagnement de projets notamment d'urbanisme, avis simples rendus sur de nombreux projets, veille à la cohérence et la coordination d'actions de partenaires...)
- > entraîner les habitants et les socioprofessionnels dans cette même dynamique :
  - . Sensibiliser les publics aux valeurs du développement durable et de la charte (respect, proximité, mesure, solidarité...)
  - . Conseiller les porteurs de projets
  - . Inciter à valoriser durablement l'environnement et les patrimoines dans le cadre de projets novateurs et exemplaires.
  - . Coordonner et fédérer des acteurs autour de problématiques et de projets communs.

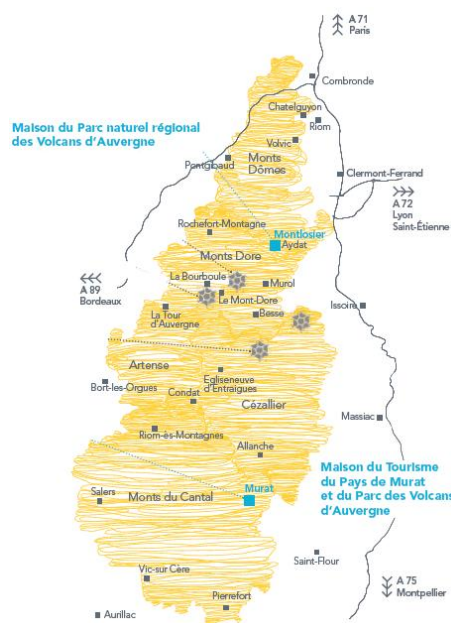
Le Syndicat mixte dispose d'une équipe d'environ 50 agents, répartis sur 2 sites : Montlosier, dans le Puy-de-Dôme (siège administratif) et Murat, dans le Cantal.

#### La Chaîne des Puys – faille de Limagne et l'Équipe Mutualisée de gestion

La **Chaîne des Puys - faille de Limagne**, au nord du PNRVA (représentant environ 12% de sa superficie) a été **inscrite sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco** en juillet 2018 lors du 42ème Comité du Patrimoine mondial. C'est également un **grand Site de France** depuis 2008.

#### Chiffres clés

- . Surface : près 400 000 hectares
- . Taille : 120 km du Nord au Sud
- . Altitudes : de 400 à 1886 mètres
- . Collectivités : 147 communes, 12 groupements de communes
- . Acteurs locaux : environ 90 000 hab.



Cette double reconnaissance s'accompagne d'un Plan de gestion du site (2021>2027), qui vise à la préserver et la valoriser. Celui-ci est animé par **un service unifié** composée d'agents du Syndicat mixte du Parc et d'agents du Conseil départemental du Puy-de-Dôme. L'équipe assure des missions de conciliation des usages sur le terrain, un accompagnement des filières sylvicoles et pastorales, la réalisation d'aménagements de sites naturels (Puy Pariou, Puy de la Vache, Lassolas...), la coordination de démarches de paysage à large échelle (plan paysage, opérations de mise en valeur de sites) et l'animation du projet de territoire de la Chaîne des Puys – faille de Limagne.

Le financement de la DREAL permet au service unifié de renforcer son équipe avec des compétences en paysage pour 2 ans.

## MISSIONS ET OBJECTIFS ASSIGNES

Placé.e sous l'autorité du Directeur du Parc et de la direction du pôle « Chaîne des Puys / faille de Limagne », le.a chargé.e de mission « Paysage » aura pour missions :

- **Suivi, animation et mise en œuvre de démarches et d'outils en faveur de l'amélioration de la qualité paysagère, urbaine et architecturale du bien inscrit :**
  - animation et mise en œuvre des actions identifiées comme prioritaires du **plan paysage** ;
  - mise en œuvre de la **charte architecturale et paysagère** : démarches partenariales avec les collectivités, travail sur un programme de sensibilisation aux enjeux urbains et architecturaux.
- **Suivi et animation de l'observatoire photographique des paysages (OPP) de la Chaîne des Puys – faille de Limagne.**
- **Accompagnement des communes et du Conseil Départemental dans la réalisation de leurs projets d'aménagement** : concertation, montage, réalisation d'esquisses, conseil technique.
- **Missions transversales** : être force de propositions sur les différentes actions et projets menés au sein de l'équipe, contribuer aux avis du PNRVA sur les études et projets du territoire et participer à la révision de la charte 2028>2043 au sein du groupe de travail « Paysage et aménagement ».

## PROFIL RECHERCHE

**Formation** : formation supérieure dans le domaine du paysage (paysagiste concepteur), ou de l'aménagement avec une compétence avérée en paysage.

**Expérience** : de préférence, au moins deux années en conduite et animation de projets dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du paysage. La connaissance des réseaux d'acteurs institutionnels et une expérience en conduite d'études seraient des atouts.

### Compétences requises :

- intérêt pour la **moyenne montagne**, les territoires ruraux et les enjeux paysagers et environnementaux spécifiques à ces milieux ;
- connaissance des **politiques publiques et des outils du paysage** et de l'urbanisme ;
- capacité à communiquer une analyse ou un avis : par la rédaction, le dessin et/ou l'expression orale ;
- souhait de transmettre et d'animer des démarches à vocation pédagogique ;
- sens du **travail en transversalité** et en **équipe** ;
- Permis B indispensable.

## INFORMATIONS ET CONDITIONS PRATIQUES

**Durée du contrat** : Contrat de projet - 2 ans - Temps complet.

**Rémunération** : selon expérience + régime indemnitaire

**Basé** : Siège du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (Montlosier, 63970 Aydat)

**Déplacements** : fréquents sur le territoire et à Clermont-Ferrand, occasionnels à l'extérieur, avec véhicule de service.

**Poste à pourvoir** : dès que possible

**Entretiens** : Semaine du 28 juillet 2025

**Contacts et renseignements au Syndicat mixte du Parc :**

**Marie-Cécile BARD**

Responsable de l'Équipe Mutualisée de gestion de la Chaîne des Puys - faille de Limagne PNRVA – CD63  
Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne  
T 04 73 65 64 02

## **CANDIDATURE**

Envoyer **CV** et **lettre de motivation** (et d'éventuelles autres pièces) **avant le 20 juillet 2025**.

**à l'attention du Président** du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

**de préférence en utilisant le formulaire proposé sur l'offre en ligne sur le site du Parc**  
(accessible depuis cette page <https://www.parcdesvolcans.fr/emplois-stages>),

**Sinon, par mail :** [rh@parcdesvolcans.fr](mailto:rh@parcdesvolcans.fr)